

Fiche de poste

Fonctions :
Métier ou emploi type* : ENSEIGNANT CHERCHEUR Temps plein * REME, REFERENS, BIBLIOFIL
Fiche descriptive du poste
Catégorie : A Statut (titulaire, non-titulaire, ouvert) : CONTRACTUEL Spécialité : ARCHITECTURE Quotité : Temps plein Durée : 1 AN
Affectation
Administrative : INSA Strasbourg Service ou plateforme : ARCHITECTURE Géographique : INSA Strasbourg / 24 boulevard de la Victoire / 67084 Strasbourg Cedex

Département Architecture
Le département Architecture assure la formation en architecture au sein de l'INSA Strasbourg et délivre le diplôme d'architecte INSA Strasbourg, équivalent au diplôme d'État d'architecte. Il accueille environ 300 étudiants, répartis sur cinq à six années de formation, selon le parcours suivi : Architecture (A) ou Architecture-Ingénierie (AI). Accessible à partir de bac +1, la formation est structurée en deux cycles : une licence en trois ans, puis un master en deux ou trois ans. Le département Architecture co-pilote également, en partenariat avec l'ENSAS, une formation de niveau master 2 : le Master Sciences humaines et sociales, mention Urbanisme et aménagement, spécialité Architecture, structures et projets urbains. Par ailleurs, le département est en charge de la formation à l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en Nom Propre (HMONP), qu'il propose chaque année à une quarantaine d'étudiants. L'équipe pédagogique est composée d'une vingtaine d'enseignants permanents, auxquels s'ajoute un nombre équivalent d'intervenants vacataires issus du monde professionnel.

Missions
Volet Enseignement - Mission principale : La personne recrutée sera intégrée à l'équipe pédagogique en place au sein du Département Architecture. Il ou elle devra justifier d'une activité d'enseignement en architecture et/ou en urbanisme. Il ou elle devra justifier d'une activité professionnelle en architecture et/ou urbanisme, et faire valoir des compétences reconnues dans le domaine de l'architecture et du projet urbain. Il ou elle participera à la bonne marche des cursus d'étude (A et AI), en assurant une responsabilité de coordination. Il ou elle contribuera à définir le projet pédagogique et participera à la coordination des enseignements. Le candidat enseignera au sein du département Architecture, toutes unités pédagogiques en lien avec la discipline architecturale. Les enseignements seront axés autour de l'acquisition des compétences suivantes : - Capacité à conceptualiser à partir des contraintes d'un site, d'un programme et des données de l'expérience vécue personnelle, - Capacité à formaliser, mettre en espace et en dimensionnement de ces concepts au regard de la problématique posée, - Capacité à développer une méthode de conception et une pensée de la représentation propre au service du projet en maîtrisant son engagement personnel et sa conviction propre. - Capacité à articuler toutes les échelles du projet (du détail architectural au territoire et ses contraintes en passant par l'urbain). L'enseignement sera assuré sous forme de cours, de TD et d'animation de séances de projets pour un total de 192h annuel.

Responsabilité et animation pédagogiques en lien avec la mission principale :

Un investissement dans les activités et l'animation pédagogique du Département Architecture est impératif. En fonction de la répartition des responsabilités, il incombe au candidat d'endosser les responsabilités pédagogiques suivantes: responsabilité de classe, responsabilité HMONP, référent A dans le double cursus AI, responsable de spécialité, directeur de département voir toutes autres responsabilités relevant de l'animation pédagogique du département architecture.

Volet Recherche - Mission principale :

Le département architecture est impliqué dans l'équipe de recherche AMUP (Architecture, morphologie/morphogenèse urbaine et projets) EA 7309, adossée à l'ENSAS.

Le candidat devra justifier d'une activité de recherche en lien avec les activités de recherche de l'INSA Strasbourg, à défaut il ou elle devra justifier de l'intérêt pour ces activités.

Il ou elle devra développer ou annoncer développer une activité de recherche inscrite dans les axes stratégiques de l'AMUP et en cohérence avec les enjeux contemporains de l'architecture, de la ville et des territoires.

Il ou elle devra contribuer activement à la production scientifique, au montage et au pilotage de projets de recherche, ainsi qu'à la valorisation des travaux (publications, communications, partenariats).

Il ou elle devra participer aux dynamiques collectives du laboratoire de rattachement et favoriser les articulations entre recherche, enseignement et pratique professionnelle.

Il ou elle devra s'engager également dans la formation par la recherche, notamment via l'encadrement de mémoires, de travaux de fin d'études et de doctorats.

Conditions particulières

Un investissement dans les activités et l'animation pédagogique du Département Architecture est impératif, impliquant une obligation de résidence à Strasbourg.

Le candidat devra être diplômé architecte et pouvoir justifier d'une pratique de maîtrise d'œuvre présente ou passée.

Compétences

Connaissances, savoirs :

- Bonnes connaissances du domaine disciplinaire : Architecture, ville et territoire, théorie et pratique.
- Bonnes connaissances de culture constructive et technique au service du projet, des matériaux et de leur mise en œuvre, maîtrise du vocabulaire associé y compris dans une langue étrangère.
- Bonne maîtrise de la transdisciplinarité inhérente au cadre de vie contemporain,
- Bonne maîtrise des environnements normatifs, réglementaires
-

Savoir-faire :

- Concevoir et dispenser des enseignements en architecture, en lien avec la théorie, les techniques, un regard critique et opérationnel du projet architectural et urbain.
- Articuler enseignement et recherche, en intégrant les avancées scientifiques et les problématiques contemporaines aux contenus pédagogiques.
- Développer une activité de recherche cohérente avec les axes de l'AMUP et les enjeux actuels de l'architecture, de la ville et des territoires.
- Monter, coordonner et piloter des projets de recherche, en lien avec des partenaires académiques, institutionnels et professionnels, à différentes échelles (locale, nationale, internationale).
- Produire et valoriser les résultats de recherche (publications scientifiques, communications, colloques, expositions, expertises, etc.).
- Encadrer des étudiants, de la licence au master, et potentiellement des doctorants, dans leurs travaux de recherche, mémoires et projets de fin d'études.
- Travailler en équipe au sein d'un département pluridisciplinaire et d'un laboratoire de recherche, dans une dynamique collaborative.
- S'inscrire dans les réseaux professionnels, scientifiques et pédagogiques, pour contribuer à la reconnaissance et au rayonnement de l'établissement.
- Maîtriser les outils et méthodes de conception et de représentation du projet architectural, urbain et territorial, y compris les environnements numériques.

Savoir-être :

- Rigueur dans la conduite des activités d'enseignement, de recherche et d'encadrement.
- Curiosité intellectuelle et appétence pour les problématiques contemporaines de l'architecture, de la ville et des territoires.
- Capacité d'écoute, d'analyse et de dialogue, notamment dans l'accompagnement des étudiants et le travail en équipe.
- Engagement pédagogique, avec une volonté de transmettre, de faire progresser et de valoriser les démarches individuelles et collectives des étudiants.
- Ouverture d'esprit et aptitude à travailler dans un environnement pluridisciplinaire (architecture, ingénierie, sciences humaines et sociales...).
- Esprit critique et réflexif, essentiel pour aborder les enjeux complexes de la recherche et du projet architectural.
- Sens de l'organisation et autonomie dans la gestion de projets, la planification des enseignements et des activités de recherche.
- Capacité à s'impliquer dans la vie de l'établissement (pédagogie, recherche, gouvernance) et à contribuer à ses orientations stratégiques.
- Capacité à évoluer dans des contextes variés, y compris dans des dynamiques internationales et interculturelles.

* Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR :MENH1305559A)

Profil de candidature

Niveau d'études (avec précision éventuelle de la spécialité) : Architecte, docteur

Niveau d'expérience : 5 à 10 ans

Langue (et niveau demandé) : Français (maternelle), Anglais (lu, compris parlé)

Conditions particulières d'exercice :

Encadrement : Non

Conduite de projet : Oui

Déplacements : Occasionnels

Rémunération : selon expérience par référence à la grille salariale des Maîtres de Conférences

Suivi et modalités de candidature

Date de vacance de l'emploi : 01/10/25

Dates de publication : 15/07/25

Éléments du dossier de candidature :

- Copie pièce d'identité et des diplômes et qualifications,
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Tout document utile

Adresse d'envoi des candidatures : srh.recrutement@insa-strasbourg.fr

Personne à contacter pour informations sur le poste : Alexandre Grutter 03 88 14 47 05
(secrétariat département) alexandre.grutter@insa-strasbourg.fr

Présentation de l'INSA Strasbourg

L'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Strasbourg est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. Il accueille 2 000 étudiants ingénieurs et architectes dans ses locaux situés sur le campus de l'Esplanade, à proximité du centre-ville.

Il emploie 270 agents titulaires et contractuels.

Ses missions sont :

- la formation initiale des ingénieurs et architectes, la recherche scientifique et technologique, la formation continue des ingénieurs et techniciens, la diffusion de la culture scientifique et technique.

L'INSA Strasbourg propose :

- 7 spécialités d'ingénieur : génie civil, topographie, génie électrique, génie mécanique, plasturgie, mécatronique, génie thermique, énergétique et environnement.
- 6 formations par apprentissage (FIP, FISA)
- 1 formation d'architecte

L'INSA Strasbourg a accédé aux responsabilités et compétences élargies le 1^{er} janvier 2013.

L'INSA s'est doté d'un dispositif de lutte contre les risques psycho-sociaux (RPS) qui permet de travailler sur 3 axes : prévenir les risques, les déceler, agir sur ces risques pour les traiter.

L'INSA Strasbourg s'est également doté d'un dispositif destiné à prendre en charge les violences sexistes, sexuelles, homophobes ou transphobes, à destination des personnels et des apprenants.

Enfin, l'INSA Strasbourg a mis en place un plan d'égalité professionnelle matérialisant sa volonté de progresser résolument vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

L'INSA est labellisé HRS4R (stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs) depuis le 15 mars 2022.

L'école dispose d'un accès à la restauration collective du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) toute proche et aux équipements sportifs du site alsacien, ainsi qu'aux bibliothèques universitaires.

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, l'INSA participe au financement des mobilités douces de ses personnels (remboursement de 50% des transports collectifs et forfait mobilité durable (vélo, covoiturage, services de mobilité partagée, etc.)

Enfin, les agents éligibles peuvent accéder au télétravail selon les règles fixées par les instances de l'école.